

ECT – PROGRAMMES DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

PRÉAMBULE

Les enseignements de Droit et d'Économie s'inscrivent dans la continuité de l'enseignement « Droit-économie » prodigué au lycée en voie technologique. Chaque programme propose des approfondissements et des prolongements en prenant appui sur des questionnements en lien avec la réalité dans ses dimensions juridiques ou économiques.

L'enseignement du droit et de l'économie permettent de développer chez l'étudiant :

- une capacité à comprendre les enjeux du monde contemporain, afin de pouvoir mener une réflexion critique ;
- une compréhension de la diversité des approches autour d'un même sujet ;
- un discernement pour exercer sa citoyenneté en se situant au sein de la société, en identifiant les droits et obligations afférents à une situation et en formulant des raisonnements argumentés.

1- PROGRAMME DE DROIT

L'enseignement de droit vise à développer la compréhension et la maîtrise des mécanismes juridiques fondamentaux. Ce programme centré sur l'entreprise permet de parcourir un éventail de questions rencontrées lors de l'exercice d'une activité économique.

Il accorde une place importante à la veille juridique qui exprime le caractère évolutif du droit et qui s'avère indispensable aujourd'hui pour tout acteur devant se référer au droit. Structurée autour d'un thème permanent et défini, la veille juridique vise à mobiliser les sources de droit comme objet de l'étude et de la compréhension de l'évolution du droit.

S'inscrivant dans la continuité de l'enseignement de droit en voie technologique, l'étudiant va poursuivre ses apprentissages autour de 3 objectifs :

- acquérir une culture juridique à travers notamment une activité de veille juridique qui vise à repérer les évolutions du droit pour en identifier les incidences afférentes ;
- mobiliser des notions juridiques à partir de l'analyse de situations juridiques didactisées issues de la vie des entreprises ;
- mettre en œuvre les différentes méthodologies juridiques : qualification juridique, argumentation, recherche et exploitation d'une documentation juridique.

Le programme s'articule en deux parties :

- une première partie consacrée à la veille juridique,
- une seconde partie structurée autour de 5 thèmes présentant chacun un questionnement. Ce choix vise à favoriser le développement de l'argumentation par la construction de réponses aux questions formulées. Dans ce cadre, l'étudiant sera amené à développer les capacités énoncées à partir des contenus notionnels et d'éléments issus de l'actualité juridique.

PREMIÈRE PARTIE - VEILLE JURIDIQUE : LE DROIT DES ENTREPRISES, UN DROIT ÉVOLUTIF ET VIVANT

Dans le cadre de l'enseignement du droit, l'activité de veille juridique doit permettre, au travers notamment de l'étude des sources de droit, de faire prendre conscience à l'étudiant du caractère évolutif du droit et des liens qu'il entretient avec les différentes activités de l'entreprise.

L'étudiant développe la capacité à analyser et à exploiter les sources de droit pour comprendre comment les sources de droit principalement nationales et européennes encadrent l'activité des entreprises et comment elles évoluent au regard du thème de veille défini ci-dessous.

Les sources de droit obéissent à une hiérarchie qui forme un ordre juridique cohérent. Les contenus notionnels visés dans la seconde partie du programme sont issus de ces sources.

L'activité de veille juridique accompagne donc l'acquisition et la compréhension des notions et capacités tout au long de l'étude du programme et porte sur le thème suivant :

« Activités des entreprises et libertés individuelles »

Le thème de veille juridique constitue un fil directeur dans la formation des étudiants et son exercice s'opère en continu au fur et à mesure de l'avancée du programme et dans la limite de celui-ci.

L'activité de veille pourra permettre aux étudiants de développer et de construire un travail collaboratif valorisant ainsi une capacité nécessaire à la poursuite d'études supérieures. L'accès à des équipements informatiques et à des outils numériques est nécessaire afin de permettre aux étudiants de mobiliser les différentes modalités de veille et de curation.

À cette occasion, sont mobilisées et enrichies les capacités méthodologiques et transversales de l'étudiant(e) énoncées ci-dessous :

- repérer parmi les sources du droit les éléments pertinents permettant de comprendre l'évolution du droit des entreprises ;
- analyser et exploiter une documentation juridique fournie (arrêt, article juridique...) au regard des éléments de veille étudiés ;
- déterminer la règle applicable dans une situation juridique donnée ;
- apprécier l'apport d'un document au regard du thème de la veille juridique.

D'autres capacités plus spécifiques à l'étude des sources du droit sont mobilisées par les étudiant(e)s tout au long de leurs deux années de formation dans la perspective du thème de veille :

- analyser les sources de droit garantes des libertés individuelles des personnes dans le cadre de l'activité économique ;
- expliquer le rôle du pouvoir législatif et le rôle du pouvoir réglementaire ;
- analyser le rôle et l'apport de la jurisprudence de la Cour de cassation et de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour les entreprises ;
- analyser et comprendre la portée des décisions d'autorités administratives indépendantes (AAI) pour les entreprises et l'activité économique ;
- identifier les missions du défenseur des droits ;
- expliquer l'intérêt pour l'entreprise de recourir au droit négocié dans l'exercice de ses activités.

DEUXIÈME PARTIE - LES THÈMES JURIDIQUES MOBILISANT DES QUESTIONS POSÉES PAR LE DROIT AUX ENTREPRISES

THÈME 1 - LE CADRE JURIDIQUE DE LA VIE DES ENTREPRISES

➤ Qu'est-ce que le droit pour les entreprises ?

CAPACITÉS	NOTIONS
<i>- Identifier les finalités et spécificités de la règle de droit pour l'activité de l'entreprise.</i>	La règle de droit : finalités et caractéristiques Le droit objectif et les droits subjectifs La personnalité juridique
<i>- Expliquer la distinction entre les différents droits des personnes juridiques.</i>	La classification des droits La distinction entre droits patrimoniaux et droits extrapatrimoniaux
<i>- Justifier l'application du droit à une entreprise.</i>	Le droit au respect de la vie privée Les caractéristiques juridiques de l'entreprise

➤ Comment s'articulent les sources du droit pour encadrer l'activité des entreprises ?

CAPACITÉS	NOTIONS
<i>- Déterminer l'origine des différentes sources du droit s'appliquant aux entreprises.</i>	La typologie des sources de droit La classification des institutions et organes nationaux et européens créateurs de la règle de droit
<i>- Expliquer l'application de la hiérarchie des sources de droit dans le cadre de l'activité économique.</i>	Les acteurs et les mécanismes du contrôle de la hiérarchie des sources : le contrôle de légalité, contrôle de constitutionnalité, le contrôle de conventionalité
<i>- Distinguer les missions des organes de contrôle de la hiérarchie des sources .</i>	

➤ Comment le droit permet-il de régler les litiges impliquant des entreprises ?

CAPACITÉS	NOTIONS
<i>- Analyser les grands principes de la justice qui s'appliquent aux entreprises en France.</i>	Les grands principes de la justice Le principe du contradictoire
<i>- Proposer une voie de recours pertinente d'accès à la justice.</i>	Les voies de recours : appel, pourvoi et saisine de la CEDH La spécialisation des règles de droit
<i>- Déterminer le champ d'application d'une règle de droit.</i>	Les conditions de mise en œuvre de la règle
<i>- Apporter la preuve de l'existence d'un droit.</i>	Les actes et faits juridiques Les systèmes de preuve Les procédés de preuve

THÈME 2 - LA PROTECTION DES DROITS DES ENTREPRISES

➤ Quelle est l'étendue des libertés économiques et quelles en sont les limites?

CAPACITÉS	NOTIONS
- <i>Justifier le rôle et la portée des libertés économiques.</i>	La liberté d'entreprendre La liberté du commerce et de l'industrie
- <i>Analyser les limites des libertés économiques.</i>	L'ordre public de protection ; l'ordre public de direction
- <i>Qualifier les pratiques anticoncurrentielles.</i>	La liberté de la concurrence Les pratiques anticoncurrentielles : entente illicite et abus de position dominante

➤ Comment entreprendre ?

CAPACITÉS	NOTIONS
- <i>Conseiller sur le choix d'un type de structure juridique pour entreprendre.</i>	L'entreprise individuelle (dans le domaine commercial)
- <i>Analyser les conséquences de l'acquisition de la personnalité juridique pour l'entreprise.</i>	Le type de société commerciale : notion de société de personnes, de société de capitaux, de société hybride
- <i>Identifier les conditions d'attribution de la commercialité.</i>	Les mécanismes juridiques de protection du patrimoine des propriétaires de l'entreprise Les personnes physiques et personnes morales La qualité de commerçant

➤ Comment le droit encadre-t-il l'exploitation des actifs immatériels des entreprises ?

CAPACITÉS	NOTIONS
- <i>Identifier et mettre en œuvre les modalités juridiques de protection de la propriété industrielle.</i>	La propriété industrielle Le brevet La marque
- <i>Analyser les conditions de mise en œuvre du RGPD.</i>	Les mécanismes de protection : action civile en contrefaçon, action en nullité, action en déchéance, action en épuisement du droit La territorialité de la protection : protection nationale et européenne
- <i>Analyser la protection de l'entreprise face à des comportements déloyaux.</i>	Le RGPD : données personnelles, traitement et territorialité
- <i>Identifier les informations protégées par le secret des affaires et les modalités juridiques de cette protection.</i>	Les faits constitutifs de concurrence déloyale Le secret des affaires

THÈME 3 - LE CONTRAT : UN INSTRUMENT JURIDIQUE D'ORGANISATION DES RELATIONS ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES AVEC LEURS PARTENAIRES

➤ Quels sont les enjeux juridiques de la formation du contrat pour les entreprises ?

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Expliquer le rôle du contrat dans la sécurisation des relations de l'entreprise avec ses partenaires.</i></p> <p><i>- Analyser les modalités de formation du contrat dans le cadre d'une relation économique.</i></p>	<p>La notion d'obligation</p> <p>La classification des contrats</p> <p>Le principe du consensualisme</p> <p>Le principe de la force obligatoire du contrat pour les parties</p> <p>Le principe de la liberté contractuelle</p> <p>La négociation du contrat</p> <p>La formation du contrat</p> <p>Les vices du consentement</p> <p>La violence économique</p> <p>Le principe de bonne foi (négociation, formation et validité)</p> <p>L'action en nullité</p>

➤ Comment le contrat permet-il à l'entreprise de s'adapter à l'évolution du contexte économique

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Évaluer la possibilité de la révision du contrat pour l'entreprise.</i></p> <p><i>- Analyser les effets juridiques de certaines clauses contractuelles.</i></p>	<p>Le droit à la renégociation dans le cadre de l'imprévision</p> <p>La clause résolutoire</p> <p>La clause pénale</p> <p>La clause suspensive</p> <p>La clause de renégociation</p>

➤ Quelles sont les réponses juridiques en cas de manquement contractuel ?

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Conseiller un ou plusieurs mécanismes mobilisables par le créancier en cas de manquement contractuel.</i></p> <p><i>- Identifier les causes d'exonération possibles.</i></p>	<p>L'exception d'inexécution</p> <p>L'exécution forcée</p> <p>La réduction du prix</p> <p>La résolution ou résiliation du contrat</p> <p>Les conditions de la mise en jeu de la responsabilité contractuelle</p> <p>La réparation</p> <p>La clause limitative de responsabilité</p> <p>La clause d'exonération de responsabilité</p> <p>La cause étrangère (force majeure, fait d'un tiers et fait du créancier)</p>

➤ Comment préserver l'équilibre contractuel entre l'entreprise et le consommateur ?

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Qualifier une personne de consommateur ou de non professionnel dans une situation juridique donnée.</i></p> <p><i>- Montrer les spécificités d'un contrat de consommation.</i></p> <p><i>- Analyser les conséquences juridiques d'une clause d'abusives en droit de la consommation.</i></p> <p><i>- Analyser les obligations des entreprises pour l'exécution du contrat de vente formé avec un consommateur.</i></p>	<p>La notion de consommateur, non-professionnel et professionnel</p> <p>L'obligation d'information</p> <p>L'obligation de conseil</p> <p>Le droit de rétractation du consommateur</p> <p>La protection du consommateur dans le cadre du contrat électronique</p> <p>La garantie légale de conformité</p> <p>La clause abusive</p> <p>L'obligation de délivrance conforme</p> <p>La garantie des vices cachés</p>

THÈME 4 - LA RESPONSABILITÉ CIVILE EXTRA CONTRACTUELLE DES ENTREPRISES

➤ Sur quels fondements l'entreprise peut-elle voir sa responsabilité extracontractuelle engagée ?

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Distinguer les fondements de la responsabilité civile de la responsabilité pénale.</i></p> <p><i>- Identifier les caractéristiques du dommage réparable dans une situation juridique donnée.</i></p> <p><i>- Conseiller une ou plusieurs actions en réparation dans une situation donnée et en déduire les modes d'exonération possibles.</i></p> <p><i>- Évaluer le risque de mise en œuvre de la responsabilité civile du fait du préjudice écologique résultant de l'activité d'une entreprise.</i></p>	<p>La distinction entre responsabilité civile et responsabilité pénale</p> <p>Les différents types de dommages</p> <p>Les caractères du dommage réparable</p> <p>Les conditions de mise en jeu de la responsabilité civile extracontractuelle</p> <p>La responsabilité du fait personnel</p> <p>La responsabilité du fait des choses</p> <p>La responsabilité de l'employeur du fait de ses salariés</p> <p>Les causes d'exonération (faits justificatifs et cause étrangère)</p> <p>Le régime spécial de responsabilité du fait des produits défectueux et ses causes spécifiques d'exonération</p> <p>Le préjudice écologique</p>

➤ **Comment le droit cherche-t-il à préserver l'équilibre dans les relations commerciales ?**

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Identifier la présence d'un déséquilibre dans une relation commerciale et en déduire les conséquences juridiques.</i></p> <p><i>- Caractériser une rupture brutale de relations commerciales établies et en déduire les conséquences juridiques.</i></p>	<p>Les pratiques restrictives de concurrence</p> <p>Le déséquilibre significatif</p> <p>L'obtention d'un avantage sans contrepartie</p> <p>La rupture brutale des relations commerciales établies</p>

THÈME 5 : LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES

➤ **Comment le droit reconnaît-il l'existence d'une relation de travail avec les entreprises ?**

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Distinguer le contrat de travail du contrat d'entreprise ou du contrat de prestation de services.</i></p> <p><i>- Conseiller le choix d'un contrat de travail dans une situation donnée.</i></p> <p><i>- Analyser l'exercice du pouvoir de direction de l'employeur face aux droits des salariés.</i></p>	<p>La définition du contrat de travail</p> <p>Les critères d'existence du contrat de travail</p> <p>Les principaux types de contrats de travail : le CDI et le CDD</p> <p>La conclusion des contrats de travail</p> <p>Le régime juridique du CDI et du CDD</p> <p>Les pouvoirs de l'employeur</p> <p>Les droits individuels des salariés</p>

➤ **Quels sont les principaux aménagements que les entreprises peuvent apporter à la relation de travail ?**

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Analyser la mise en œuvre de clauses particulières du contrat de travail dans une situation donnée.</i></p> <p><i>- Qualifier l'évolution de la relation de travail et en déduire le régime juridique applicable.</i></p>	<p>La clause d'essai</p> <p>La clause de non-concurrence</p> <p>La clause de mobilité géographique</p> <p>La modification du contrat de travail</p> <p>Le changement des conditions de travail</p> <p>Les effets sur le contrat de travail de la modification de la situation juridique de l'employeur</p>

➤ **Comment les parties au contrat de travail peuvent-elles rompre leur relation de travail ?**

CAPACITÉS	NOTIONS
<p><i>- Déterminer le mode de rupture du contrat de travail adapté dans une situation donnée et en déduire le régime juridique applicable.</i></p> <p><i>- Analyser les suites de la rupture du contrat de travail.</i></p>	<p>Les motifs du licenciement pour fait personnel</p> <p>Les motifs du licenciement économique</p> <p>La rupture initiée par le salarié : la démission</p> <p>La rupture conventionnelle individuelle</p> <p>La rupture conventionnelle collective</p> <p>La prise d'acte de la rupture</p> <p>La transaction</p> <p>La mise en œuvre de la clause de non concurrence</p> <p>La mise en œuvre de la clause de confidentialité</p>